

rentable de construire des condos vendus à fort prix et des trois pièces luxueux que des logements abordables, car les loyers demeurent peu élevés. À Montréal, la réglementation municipale permet, sous certaines conditions, de transformer un logement locatif en condominium.

Le 3 juillet, le ministre fédéral responsable de l'habitation, Alfonso Gagliano, sous le feu nourri des groupes de pression, a promis de débloquer 161 millions\$ en quatre ans au Québec dans le cadre d'un programme national de construction de «logements abordables». Ce programme, annoncé lors de la dernière campagne électorale et qui n'entrera en vigueur qu'avec l'aval des provinces, subventionnera jusqu'à 20% de la construction de logements locatifs privés pour des ménages dont le revenu annuel varie entre 25 000\$ et 41 000\$.

«On calcule que les subventions fédérales vont baisser de 100\$ par mois le coût d'un logement locatif», indique François Saillant. Puisqu'il s'agit de subventionner du locatif plutôt dispendieux, à 700 ou 800\$ par mois, «ça ne règle rien», tranche le coordonnateur du FRAPRU,

pour qui la priorité des priorités demeure la construction rapide de logements sociaux.

Certains voient d'un mauvais œil que toutes les interventions à venir des gouvernements soient canalisées vers le logement social. Les HLM n'éliminent pas la pauvreté d'un coup de baguette magique, ils ne font que permettre aux locataires de consacrer moins d'argent au loyer. Des locataires privés de mobilité, dépendants et déresponsabilisés, parfois enfermés dans de véritables ghettos. «La solution ne passe pas par là, croit Daniel Gill, professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal. À Montréal, les logements ne sont pas dispendieux quand on les compare à ceux d'autres villes canadiennes, signale l'universitaire. Les ménages qui dépensent plus de 50% pour se loger, ce sont des ménages qui gagnent moins de 20 000\$ par année. Tant qu'il y aura autant de ménages pauvres, il y aura des problèmes d'abordabilité [sic] au logement. Les subventions devraient être données directement aux ménages, qui auraient la liberté de se loger n'importe où.»

À la conférence de London (Ontario), qui rassemblait, à la mi-août, les ministres

provinciaux de l'habitation, Québec s'est engagé à fournir davantage de logements sociaux aux familles à faible revenu, sous réserve qu'Ottawa autorise l'utilisation à cette fin des fonds de son programme de logements abordables.

Le programme AccèsLogis s'achève en 2001 et le plan d'action en matière d'habitation du gouvernement péquiste se termine en 2002. Selon tous les intervenants, sans un coup de barre immédiat dans le domaine du logement, les laissés pour compte du 1^{er} juillet 2001 risquent de revivre le même cauchemar en 2002, 2003... □

? Où s'adresser?

- Le Comité logement de votre quartier ou de votre municipalité
- Le FRAPRU :
(514) 522-1010
Sur Internet : www.frapru.qc.ca
- Les programmes de la Société d'habitation du Québec:
1-800-463-4315



Solidarité Canada Sahel



Un partenaire de la société civile

La lutte contre la désertification : un enjeu de développement

Accrédité auprès du Secrétariat des Nations Unies
De la convention de lutte contre la désertification

Adresse:

4837 rue Boyer bureau 250
Montréal, Qc H2J 3 E6 Canada
Courriel :
Site internet : www.scsmtl.qc.ca